

RUE DU BOURG
RUE DE LA CROIX CHASSERAUD

DIGNAC

Angoulême, le 14 octobre 2026

N/Réf : ABQ

Objet : travaux sur le réseau public d'eau potable

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'amélioration du réseau public d'eau potable, la SEMEA procédera prochainement au renouvellement des réseaux d'eau potable de la rue du Bourg et de la rue de la Croix Chasseraud.

Ces opérations s'effectueront entièrement à nos frais à partir du 21 octobre, pour une durée prévisionnelle d'environ 8 semaines.

Selon l'avancement du chantier, la route sera barrée, et le stationnement restreint.

L'accès aux propriétés sera maintenu.

Une signalisation adaptée sera mise en place.

Pour la durée du chantier, la collecte des ordures ménagères ne sera plus assurée au porte-à-porte. Des bacs de collecte seront installés à chaque extrémité du chantier par les services du Grand Angoulême.

Nous vous invitons à contacter nos services pour des précisions complémentaires ou des problèmes spécifiques (contact M. Arnaud BAQUEY au 05 45 37 37 37).

Nous vous prions de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de notre meilleur service.

2 rue Bernard Lelay
CS 92221
16022 Angoulême Cedex
contactclient@semea.fr

 **Tél : 05 45 37 37 37**
 **Fax : 05 45 37 06 83**

Société Publique Locale
au capital de 2 099 250 €
Siret 338 489 362 00016
RCS Angoulême B 338 489 362
N° TVA FR 27338489362

Le service technique SEMEA

Agir pour l'environnement



**VOTRE INSTALLATION D'ALIMENTATION EN EAU EST FRILEUSE
PROTEGEZ LA DU FROID**

❖ **SI VOTRE COMPTEUR EST PLACE DANS UN REGARD**

- disposez au-dessus du compteur une plaque de matériau isolant non putrescible (Polystyrène)
- ne remplissez pas le regard de matériaux qui peuvent retenir l'humidité et pourrir (Chiffon, paille...)
- fermez le couvercle du regard

❖ **SI VOTRE COMPTEUR EST PLACE DANS UN BATIMENT**

- calorifugez le compteur avec des matériaux isolants
- protégez de la même façon les canalisations non enterrées

❖ **EN CAS D'ABSENCE PROLONGEE**, fermez le robinet avant compteur et vidangez votre installation intérieure

❖ **EN CAS DE FROID EXCEPTIONNEL ET PERSISTANT**, laissez couler un petit filet d'eau sur un robinet éloigné du compteur

EN TOUTE SAISON, FACILITEZ L'ACCES DU SERVICE DES EAUX A VOTRE COMPTEUR

**VERIFIEZ VOUS-MEME REGULIEREMENT LES VOLUMES ENREGISTRES AU COMPTEUR
pour détecter toute anomalie de fonctionnement**